

pays occidentaux. Ce double processus — à l'Est et à l'Ouest — en commun avec le mouvement révolutionnaire du Tiers Monde nous amènera à la révolution mondiale.

Nous avons pesé les risques que comporte l'action que nous engageons. Nous n'avons pourtant aucune autre possibilité. L'alternative qui nous est offerte par les dirigeants de l'époque d'avant août, qui demeurent à la tête du parti et de l'Etat et qui gardent, du moins partiellement, le visage qu'ils avaient auparavant, ne mène à aucune issue. Nous y voyons une cécité politique proche de l'aventurisme, propre à entraîner notre pays à une débâcle politique, économique et morale de plus en plus profonde.

Dans la lutte pour les intérêts du peuple tchécoslovaque et de la classe ouvrière, dans la lutte contre toutes les forces anti-socialistes (armée soviétique, partie capitularde de plus en plus influente de notre direction politique, fraction droitière du parti communiste tchécoslovaque aux tendances fascistes, etc.), qui nous unit, nous partons de la considération que leur puissance et leur activité sont illégales, et ce, pour toutes les raisons juridiques et morales.

Dans notre activité, nous considérons comme nécessaire :

1) la création d'une structure organisationnelle permettant la confrontation des points de vue et l'unité d'action des étudiants et des jeunes ouvriers et employés ;

2) l'action dans la mesure du possible, dans d'autres organisations de jeunesse, et ce, tant dans le domaine politique, social, professionnel, etc. ;

3) le développement d'une unité sans forme organisationnelle rigide avec d'autres jeunes sous la forme d'actions politiques concrètes ;

4) l'organisation de discussions politiques pour un large public ;

5) la diffusion et propagation, par tous les moyens, des opinions et de toutes les informations politiques ;

6) l'étude des formes de la lutte anti-impérialiste dans les pays du tiers monde et dans l'Occident et de l'activité de l'« extrême gauche » en vue d'établir des contacts avec tous ceux qui soutiennent ces luttes ;

7) L'étude, de la même façon, de l'activité des forces potentiellement révolutionnaires en U.R.S.S. et dans les démocraties dites populaires ;

8) accorder aux éventuelles fractions du mouvement de la jeunesse révolutionnaire le droit d'activité fractionnelle dans le cadre du mouvement, cette activité pouvant être exercée, selon les accords pris, tant en commun avec ou sans autres fractions du mouvement.

Le M.J.R. est ouvert à tous les jeunes, sans égard à leur appartenance politique, pour autant qu'ils sont d'accord avec les principes de ce manifeste.